

RANDO MONTAILLOUX VTT CLUB

Dimanche 22 septembre 2019

(12^{ème} édition)

La présente convention est conclue entre :

Le Montailloux VTT club représenté par Dominique Richardet (président)

108, allée du Tremblay - 74160 Vers

&

Nom de la société : _____

Représentée par : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Elle porte sur les engagements suivants :

POUR LE DONATEUR

Effectuer,

- un don en numéraire d'une valeur de : _____ €/FCH

Mode de versement : Chèque , Espèces , Virement

Ou

- un don en nature (lot, prêt de matériel, nourriture, autre, ..) ayant une valeur de : _____ €/FCH

Description du don : _____

POUR LE MONTAILLOUX VTT SALEVE

- Diffusion du logo du donateur :
 - * sur le site internet du club,
 - * sur des banderoles ou autres supports le jour de la rando (départ/arrivée, ravitaillements),
 - * sur le flyer qui sera envoyé aux participants des années précédentes (+ de 1500 adresses mail).
- Envoi au donateur d'une invitation à l'évènement avec 2 tickets repas.

Fait en deux exemplaires le ____ / ____ / ____

Pour le donateur

Signature

Pour le Montailloux VTT club

Signature



Montailloux
VTT CLUB